

Mars 2023



Comme vous le savez, la commune de Brocas s'est engagée aux côtés de VALOREM pour développer un projet de ferme agrivoltaïque. Accompagné par le propriétaire, les futurs exploitants et les bureaux d'études agricoles et environnementaux, VALOREM est heureux d'annoncer que la demande de Permis de Construire a été déposée au nom de la société Brocas Energies fin octobre 2022 à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Landes. Le dossier est en cours d'instruction.

## RAPPEL DU PROJET DE FERME AGRIVOLTAÏQUE

La zone du projet se situe à l'est de la commune de Brocas, dans le massif des Landes de Gascogne, vaste plateau de faible altitude composé de dépôts sableux fluvio-marins. La ferme agrivoltaïque s'étendra sur 46 hectares, dont 40 hectares de surface agricole utile qui sera protégée par les panneaux solaires.



Photomontage

### ZOOM SUR LE PROJET AGRICOLE



#### ASPERGERAIE

10 hectares

Une culture largement répandue dans les Landes, qui pourrait bénéficier de l'apport des panneaux solaires. L'objectif est de produire de l'asperge IGP Sables des Landes



#### VERGER DE GRENADIERS

30 hectares

L'objectif est de cultiver des grenades pour le marché français afin de consolider la filière et créer un label « Grenade des Landes ».

Le projet prévoit l'intégration d'un atelier de pressage de jus au nord du verger.



Le projet agrivoltaïque permettra l'installation de deux associés et exploitants agricoles sur le projet.

### LES CHIFFRES CLÉS

**1 241**

tables où sont posés les modules

**33 400**

modules photovoltaïques

**18,50 MWC**

de puissance

**30 ha**

verger de grenadiers

**10 ha**

aspergeraie

**1 pressoir à jus**

au nord du site



Essais culturaux sur les parcelles du futur projet

## LES ÉTAPES CLÉS DE L'INSTRUCTION

2022

2023

### Octobre

Demande d'autorisation de Permis de Construire

### Novembre

Entrée du dossier en instruction sans demande de compléments de la part de la DDTM

### Décembre

Demande de réalisation du diagnostic archéologique à la demande de la Direction Régionale de l'Archéologie et de la Culture. Afin de s'assurer que le projet de Brocas ne porte pas atteinte à d'éventuels vestiges archéologiques.

### Janvier

Passage en Commission de Préservation des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers. Le but étant d'évaluer la robustesse du projet agricole. Nous sommes actuellement en attente de l'avis de cette Commission après présentation du projet par les agriculteurs, les experts et VALOREM

### Février

Transfert du dossier à la Mission Régionale d'Autorité Environnementale chargée de donner un avis sur les aspects environnementaux.

### Mars



**Réunion publique d'information en Mairie de Brocas le 16 mars de 17h à 19h**

### Mai (prévisionnel)

Ouverture de l'enquête publique pour une durée d'un mois

### Juin (prévisionnel)

Rapport d'enquête publique

### Eté (prévisionnel)

Décision sur l'obtention du Permis de Construire

## LES ACTEURS DU PROJET

*Un projet agrivoltaïque, c'est avant tout une aventure humaine à la confluence de deux enjeux majeurs du 21ème siècle : l'énergie et l'agriculture. Ce projet ne serait rien sans la motivation et l'implication du collectif d'agriculteurs Julien, Thomas, Hervé, que nous accompagnons depuis maintenant deux ans.*



**JULIEN**

Chargé du développement du projet et agriculteur à St Gein



**THOMAS**

Agriculteur à Grenade-sur-l'Adour



**HERVE**

Agriculteur à Brocas

*Nous sommes convaincus que ce projet est une occasion unique pour notre département des Landes de montrer son engagement pour un développement durable. Nous comptons sur votre soutien.*



PLUS D'INFORMATIONS : [www.ferme-agrivoltaique-brocas.fr](http://www.ferme-agrivoltaique-brocas.fr)